

VCEU conseil d'arrondissement du 30 novembre 2020 du groupe Pcf

Accès aux droits et aux services publics.

Considérant que l'accès aux services publics, de la CNAM, CNAV, du centre des impôts pôle emploi, Caf, préfecture de police, découlant directement « de l'action des politiques publiques 2022 » qui donne priorité à la transformation numérique des administrations, avec pour objectif la dématérialisation de tous les services publics à horizon 2022.

Considérant qu'aucune organisation administrative, qu'aucune évolution technologique ne peut être défendue si elle ne va pas dans le sens de l'amélioration des droits des citoyens.

Considérant qu'une évolution administrative ou technologique, tendant à réduire l'accueil des usagers qui conduirait à priver de leurs droits certains et certaines d'entre eux, à exclure encore davantage de personnes déjà exclues, à rendre encore plus invisibles ceux et celles que l'on ne souhaite pas voir ;

Considérant que la mise en place de ce volet des politiques publiques de l'état, favorise la fermeture aléatoire, de ces services physiques.

Considérant que sur le territoire parisien, de plus en plus d'usagers, sont confrontés aux fermetures souvent aléatoires de ces services, qu'il leur est demandé de prendre rendez-vous, via un service numérique, ce qui cause le problème de l'égalité devant le droit d'accès.

Considérant que cette évolution, est aussi un obstacle supplémentaire pour nombre de personnes surtout quand elle est mise en place « à marche forcée », sans tenir compte des réalités et des possibilités de chacune et chacun des usagers et qu'elle s'accompagne de difficultés techniques importantes et persistantes.

Considérant que dans notre arrondissement, le centre de sécurité sociale, rue Didot, est fermé depuis le mois d'avril, bien qu'ayant entièrement rénové en 2019, ce qui oblige les usagers à se rendre dans le 15eme, ou le 13eme, sans date de réouverture affichée ou prévue.

Les élus du groupe PCF demandent à Mme la maire de Paris toute sa vigilance concernant l'accès aux services publics sur le territoire parisien, d'interpeller Mme Amelie de Montchalin la Ministre de la transformation et de la fonction publique pour préserver la vocation des services publics, gage d'une équité de traitement pour tous.tes.